



AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

AUX PARTICULIERS



CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/09/2018.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Vous pouvez également vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Épargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2018).

➤ EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2018 AUX PARTICULIERS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet): (Direct Écureuil Internet)	Gratuit⁽¹⁾
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS (Alert'Ecureuil)⁽²⁾	2,50 €/mois⁽²⁾ - soit, pour information, 30,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Classic)	43,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Classic)	42,00 €/an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea)	41,00 €/an
Frais par retrait d'espèces à un DAB ⁽³⁾ d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1,00 € par retrait (à partir du 4 ^e retrait par mois)
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	• En agence: 3,75 € par virement • Par Internet: gratuit⁽¹⁾
Paiement d'un prélèvement SEPA	• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement: gratuit • Frais par paiement d'un prélèvement: gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération avec un plafond de 80,00 €/mois⁽⁵⁾
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement)⁽⁴⁾	18,30 €/an⁽⁶⁾
Frais de tenue de compte⁽⁷⁾	16,00 €/an

1) Hors coût fournisseur d'accès Internet. 2) Hors coût de votre opérateur téléphonique. 3) Distributeur Automatique de Billets. 4) Assurance Moyens de Paiement est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notices d'informations. 5) Hors OCF et SBB. 6) Tarif en vigueur au 01/09/2017. 7) Les frais de tenue de compte sont gratuits pour les clients détenteurs d'un crédit immobilier ou d'un crédit à la consommation et dont le compte n'enregistre pas plus de 10 opérations créditrices ou débitrices par trimestre.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs	3
-----------------------------------	---

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



Ouverture, transformation, clôture	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte	6
Services en agence.....	6
Services Bancaires de Base	7
Prestations de base	7

2 BANQUE À DISTANCE



Direct Ecureuil	8
E-documents dont relevé de compte en ligne.....	8
Règlement SEPAmail	8
AlertEcureuil.	8
Coffre-fort numérique.....	8
Libre Service Ecureuil	8
Webprotexion	8
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne	8

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



Cartes	10
Virements SEPA	11
Prélèvements SEPA/TIPSEPA.	12
Chèques	12
Autres services	13

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



Bouquet Liberté	14
Enjoy	15
Offre Satellis	15
Offre Coloc'	17
Forfaits	17
Forfait SCI patrimoniale / forfait SCI17	
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....	17
Offre parcours confiance	17

5 IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS



Commission d'intervention	18
Opérations particulières	18
Incidents de paiement	19
Frais divers	19

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



Découverts	20
Crédits à la consommation	20
Crédits immobiliers	21

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Épargne bancaire	22
Placements financiers	23
Parts sociales	23
Services de gestion privée	23

8 ASSURANCE ET PRÉVOYANCE



Assurances pour vous et vos proches	24
Assurances pour vos biens	24
Assurances pour vous protéger au quotidien	24

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



Frais de succession	25
---------------------------	----

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Change manuel	26
Virements non SEPA	26
Chèques	26
Cartes	26

11 TARIFICATION SPÉCIFIQUE AGENCE ENJOY



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	27
Vos moyens et opérations de paiement	27

12 RÉSOUDRE UN LITIGE



Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation	28
Médiateur de la Caisse d'Épargne Hauts-de-France	28
Médiateur de l'AMF	28
Médiation de l'assurance	28

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

➤ OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

■ Ouverture de compte/Clôture de compte	Gratuit
■ Désolidarisation compte joint	54,00 €
■ Service d'aide à la mobilité bancaire vers la Caisse d'Épargne (Domilis)	Gratuit
■ Service d'aide à la mobilité bancaire vers autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte dépôt)	Gratuit

➤ RELEVÉS DE COMPTE

■ Relevés de compte en ligne ⁽⁸⁾ /Relevé de compte papier	
- Périodicité mensuelle	Gratuit
- Par relevé supplémentaire	1,50 €
- Demande d'édition exceptionnelle au guichet	3,30 €
■ Récapitulatif annuel de frais	Gratuit
■ Relevé de compte en braille	Gratuit

➤ TENUE DE COMPTE⁽⁹⁾

■ Frais de tenue de compte (hors Forfaits) ⁽⁷⁾⁽¹⁰⁾	Jeunes (18-25 ans) Gratuit	16,00 €/an
■ Frais de tenue et de gestion de compte inactif ⁽⁷⁾⁽¹¹⁾ (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)		30,00 €⁽⁹⁾

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

■ Édition de BIC/IBAN	Gratuit
-----------------------------	----------------

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

➤ SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

■ Versement d'espèces au guichet de votre agence	Gratuit
■ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	Gratuit
■ Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice)	6,70 €
■ Remise de chèque(s) ⁽¹²⁾⁽¹³⁾	Gratuit

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽¹⁴⁾

■ Frais de recherche de document(s) de moins d'un an	17,00 €
■ Frais de recherche de document(s) de plus d'un an	34,50 €
■ Photocopie du recto du chèque	16,90 €/unité
■ Historique de compte (moins de 3 ans)	12,50 €/semestre civil
■ Historique de compte (plus de 3 ans)	28,50 €/semestre civil

8) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ». 9) Les frais de tenue de compte sont inclus dans les offres groupées de services. 10) Prélèvement trimestriel. 11) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur. 12) Date de valeur : J+1 jour ouvré (J=jour de comptabilisation). 13) Date d'indisponibilité des fonds sur compte de dépôt : 15 jours ouvrés maximum. 14) Hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier.

AUTRES SERVICES

- Attestation de revenu dans le cadre du calcul des éléments des Mandataires Judiciaires pour la Protection des Majeurs **55,10 €**
- Édition de la liste des opérations automatiques **Gratuit**
- Délivrance d'attestations diverses **19,00 €/acte de gestion**
- Frais de traitement, de recherche et de conservation des avoirs (hors comptes inactifs) .. **83,00 €**

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance) **à partir de 105,00 €/an⁽¹⁵⁾**
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs)..... **Frais réels/ouverture**
- Réinitialisation de la carte d'accès à la salle des coffres suite à perte **30,00 €**

► SERVICES BANCAIRES DE BASE (service défini à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier offert dans le cadre du droit au compte) comprenant **Gratuit**

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance et la demande de relevés d'identité bancaire
- La domiciliation de virements bancaires
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services
- La réalisation des opérations de caisse

► PRESTATIONS DE BASE au sens des articles L312-1 et D.312-5 du code monétaire et financier (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services)

- L'ouverture et la clôture du compte **Gratuit**
- La tenue de compte **Tarifs standards** (indiqués dans la brochure)
- Un changement d'adresse par an **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte **Tarifs standards** (indiqués dans la brochure)
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires **Tarifs standards** (indiqués dans la brochure)
- Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance **Tarifs standards** (indiqués dans la brochure)
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte **Tarifs standards** (indiqués dans la brochure)
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la banque **Tarifs standards** (indiqués dans la brochure)
- Une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne **Tarifs standards** (indiqués dans la brochure)

15) Plafond maximal du dépôt garanti : 30000,00 € sauf dispositions contraires.

2 BANQUE À DISTANCE

➤ DIRECT ECUREUIL

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET⁽¹⁶⁾,
TÉLÉPHONE FIXE⁽¹⁷⁾, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC.)⁽¹⁸⁾ **Gratuit**

➤ E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE **Gratuit**

➤ RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement **Gratuit**
- Émission d'un virement SEPA via règlement SEPAMail **Gratuit**

➤ ALERTECUREUIL

ABONNEMENT À UN PRODUIT OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DU COMPTE
PAR SMS

- Formule Individuelle Jeunes (18-25 ans) -50 % **2,50 € TTC/mois**
- Formule Famille⁽¹⁹⁾ Jeunes (18-25 ans) -50 % **4,00 € TTC/mois**

➤ COFFRE-FORT NUMÉRIQUE⁽²⁰⁾

(3 premiers mois gratuits) Jeunes (18-25 ans) -50 % **1,20 € TTC/mois**

➤ LIBRE SERVICE ECUREUIL **Gratuit**

(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre
Service Caisse d'Épargne)

➤ WEBPROTEXION **Abonnement gratuit**

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

➤ SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

- Adhésion au service SOL SMS ou SOL CAP (carte à puce) **Gratuit**
- Lecteur CAP (carte à puce) **12,00 € le lecteur**

16) Hors coût de votre fournisseur d'accès Internet. 17) Appel non surtaxé. Hors coût de votre opérateur téléphonique. 18) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné. 19) Ce service est réservé au titulaire du service à son conjoint (époux, concubin, ou personne liée par un Pacte Civil de solidarité) et à ses enfants mineurs fiscalement à charge. 20) Service non commercialisé auprès des mineurs.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

➤ CARTES (hors offres groupées)

À SAVOIR

La carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est une carte qui vérifie, en plus des plafonds de paiement, le solde du compte du Client avant d'autoriser le paiement de l'opération qu'il souhaite réaliser. Ainsi, si son compte est approvisionné, la transaction est acceptée par le terminal de paiement. À l'inverse, la transaction sera refusée si le solde de son compte n'est pas suffisamment approvisionné pour permettre le paiement ou que les plafonds de paiement sont atteints.

Par ailleurs, afin de ne pas gêner le Client dans sa vie quotidienne et par dérogation à l'article 1.2 des Conditions Générales de fonctionnement des cartes, la carte Visa Classic à contrôle de solde permet également, de façon exceptionnelle, de payer dans certaines situations, et ce, sans le contrôle du solde de son compte.

En effet, certaines opérations peuvent être réalisées même si le solde du compte est insuffisant et, par conséquent, mettre le Client en situation de découvert s'il ne les anticipe pas :

- Certains terminaux de paiement ne permettent pas de contrôler le solde du compte (par exemple, les parkings ou péages d'autoroutes) : les opérations pourront, de façon exceptionnelle, être réalisées avec la carte Visa Classic à contrôle de solde sur ces terminaux de paiement, même si le solde du compte est insuffisant.
- D'autres opérations, indépendantes de la carte, peuvent également mettre le Client en situation de découvert s'il ne les anticipe pas (paiements par chèque ou prélèvements) ou pourront être rejetées.

Il est donc recommandé au Client de vérifier fréquemment le solde de son compte avant d'initier une opération avec sa carte Visa Classic à contrôle de solde, car en cas de solde négatif, des frais pourront lui être facturés.

COTISATIONS CARTES

Cartes de paiement⁽²¹⁾

Carte	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Electron Sensea
Débit immédiat			130,00 €/an	43,00 €/an	41,00 €/an
Débit différé	305,00 €/an	195,00 €/an	129,00 €/an	42,00 €/an	

Jeunes (16-25 ans) -50 %

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard (offre réservée aux 12-17 ans) **Gratuit**
 - opposition de la carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif **Gratuit**
 - réédition du code carte **1,50 € par réédition**
 - rechargement occasionnel **Gratuit**
 - rechargement programmé **3,00 €/an**
- Carte Visa Classic à contrôle de solde **38,00 €/an**

Cartes de retrait

- Carte de retrait nationale⁽²²⁾ **35,00 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire⁽²¹⁾ ou carte Noméa⁽²³⁾ **28,80 €/an**
- Carte Equilibra sans code⁽²³⁾ **24,00 €/an**
- Carte Nomade **15,00 €/an**
- Carte Tribu Cirrus / Carte Tribu⁽²²⁾ **16,00 €/an**

21) Seules les cartes Visa Electron Sensea et Visa Classic à débit immédiat sont commercialisées auprès des mineurs avec l'accord du ou des représentants légaux et sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Epargne. 22) Arrêt de commercialisation. 23) Sous réserve de commercialisation.

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)

Carte	Visa Platinum Izicarte	Visa Premier Izicarte	Visa Classic Izicarte
Débit immédiat ⁽²⁴⁾		130,00 €/an	43,00 €/an
Débit différé ⁽²⁴⁾	195,00 €/an	129,00 €/an	42,00 €/an

Carte de crédit

- Carte Teoz⁽²²⁾⁽²⁴⁾ (carte associée à un crédit renouvelable) **18,00 €/an**

➤ PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement par carte en € dans la zone euro⁽²⁵⁾ (la carte est émise par la banque) **Gratuit**
- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
 - commission proportionnelle **2,80 %**
 - maximum de perception **6,30 €**

➤ LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition / réactivation de code confidentiel
(hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard) **11,70 €**
- Refabrication de carte avant échéance **14,00 €**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement (en agence)
..... **14,00 €**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement (par internet)
..... **12,00 €**
- Frais d'envoi de carte en recommandé **9,10 €**
- Retrait de carte en agence **Gratuit**
- Frais de destruction de carte en cas de non retrait de la carte dans les 2 mois **7,50 €**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne **Gratuit**

Services de paiement électroniques

- E-carte bleue **1,60 €/mois**
- S-money **Gratuit⁽²⁶⁾**
- Applepay et PayLib **Gratuit⁽²⁶⁾**
- Cryptogramme dynamique **1,00 €/mois**

Choix du visuel - visuel de collection permanente

- Carte Visa Classic Izicarte⁽²⁴⁾, Carte Visa Classic **10,50 €⁽²⁷⁾**
- Carte Visa Premier Izicarte⁽²⁴⁾, Carte Visa Premier **Gratuit⁽²⁸⁾**
- Carte Bancaire Rechargeable **9,00 €⁽²⁷⁾**

Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa Classic Izicarte⁽²⁴⁾, Carte Visa Classic **12,50 €⁽²⁹⁾**

24) Les crédits renouvelables Izicarte et Teoz sont produits de Natixis Financement, SA au capital de 73 801 950 € - Siège social : 30 avenue Pierre Mendès France 75013 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service consommateurs : 89 quai Panhard et Levassor 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation. 25) Pays de l'U.E. zone euro : Allemagne, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie. 26) Mise en service gratuite ; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money, Applepay et PayLib. 27) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte). 28) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,00 € au-delà. 29) Cotisation due à chaque commande d'un visuel personnel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

➤ RETRAITS D'ESPÈCES

Retraits en euros (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro⁽²⁵⁾)

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque

Carte	Visa Electron Sensea, Visa Classic et Visa Classic Izicarte ⁽²⁴⁾	Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽²⁴⁾ , Visa Platinum, Visa Platinum Izicarte ⁽²⁴⁾ et Visa Infinite
Jusqu'à 3 retraits dans le mois	Gratuit	Gratuit
À partir du 4 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait	Gratuit
Retraits illimités dans le mois		Gratuit

- Retraits d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne avec l'envoi d'un code SMS **Nous consulter**

Retraits en devises

- Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque (par transaction et cumulative)
 - commission proportionnelle **2,80 %**
 - commission fixe **3,55 €**
- Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque (par transaction et cumulative)
 - commission proportionnelle **2,80 %**
 - commission fixe **6,30 €**

➤ LES AUTRES SERVICES DE RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités sur les cartes Visa Sensea, Visa Classic et Visa Classic Izicarte **1,10 €/mois**
 - Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro⁽²⁵⁾ dont France.
- Services retraits déplacés à l'international (**offre réservée aux 12-25 ans**) (ces offres ne sont plus commercialisées) **1,10 €/mois**
 - Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro⁽²⁵⁾ et 4 retraits en devises gratuits par mois.

➤ VIREMENTS SEPA⁽³⁰⁾

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

- Occasionnel/Permanent **Gratuit**

FRAIS PAR VIREMENT OCCASIONNEL VERS UNE AUTRE BANQUE⁽³⁰⁾

- Prioritaire au guichet (avant 16h00) **21,00 €**
- Au guichet de l'agence ou par téléphone **3,75 €**
- Par Internet **Gratuit⁽³¹⁾**

FRAIS PAR VIREMENT INSTANTANÉ VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE OU VERS UNE AUTRE BANQUE

- Virement SEPA instantané occasionnel* **Prix d'un virement classique + 1,00 €/opération**

FRAIS PAR VIREMENT PERMANENT VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE⁽³⁰⁾⁽³²⁾

- Au guichet de l'agence ou par téléphone **1,50 €/transfert**
- Par Internet **Gratuit⁽³¹⁾**

AUTRES OPÉRATIONS

- Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission **Gratuit**
- Demande de retours de fonds sur virement unitaire émis à tort **15,25 €/opération**
- Demande de retours de fonds sur liste de virements "papier" émis à tort **15,25 €/opération**
- Frais de demande de retour de fonds SEPA **10,20 €**
 - + Coût facturé par la banque adverse/ virement
- Demande de sort d'un virement émis **3,60 €/virement**
- Demande d'amendement sur virement émis **3,60 €/virement**

* Sous réserve de commercialisation

30) Émission d'un virement SEPA (SINGLE EURO PAYMENTS AREA : Espace unique de paiements en euro. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco, Saint-Marin). 31) Hors coût fournisseur d'accès Internet. 32) Les frais sont facturés en une seule fois pour toute l'année dans la limite de 18,00 €.

➤ PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements **Gratuit**
- Opposition à durée déterminée tout prélèvement SEPA **30,50 €/opération**
- Retrait de consentement **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente) **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)
 - en agence **15,60 €/opération**
 - sur Internet **Gratuit⁽³¹⁾**
- Ajout d'un émetteur à sa Liste Blanche
 - en agence **15,60 €/opération**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

DÉFINITION: ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

DÉFINITION: RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

- Ouverture du service d'émission de prélèvement **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement **Gratuit**
- Émission d'un prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis **Gratuit**
- Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis **15,25 €/opération**

TIPSEPA

- Paiement d'un TIPSEPA **Gratuit**

➤ CHÈQUES

- Mise à disposition de chéquier à l'agence **Gratuit**
- Remise de chèque(s) **Gratuit**
- Paiement d'un chèque **Gratuit**
- Renouvellement automatique de chéquier **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier
 - envoi par lettre recommandée (sur demande) **9,10 €/envoi**
 - envoi par courrier simple (hors offres groupées de services) **3,10 €/envoi**
- Frais d'envoi d'un chèque de banque par courrier **4,80 €/envoi**
- Frais d'émission d'un chèque de banque en agence (sauf sur Livret A) **14,40 €**
- Remise de chèque compensable en France : **Gratuit**
date de valeur = J + 1 ouvré⁽³³⁾ (J: date de comptabilisation)

DÉFINITION: Date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

31) Hors coût fournisseur d'accès Internet. 32) Les frais sont facturés en une seule fois pour toute l'année dans la limite de 18,00 €. 33) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France: du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité **Selon la notification**
qui vous sera faite par tout moyen, dans la limite de 15 jours ouvrés

DÉFINITION: Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier
dans les 2 mois **9,20 €**

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur **18,50 €**
■ Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur **30,00 €**

➤ AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES (chèques de banque, virements SEPA hors internet, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) **2,90 €/mois**

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS (hors DSP2) **1,60 €/mois**

DÉFINITION: Franchise d'agios

Ce service vous permet de réduire, voire de supprimer les agios liés à votre découvert. (franchise de 10 €/trimestre).

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix ou Eparplus **10,50 €/an**

OPTION INTERNATIONALE⁽³⁴⁾ (sous réserve de commercialisation)

- Formule 1 : Voyage⁽³⁵⁾ **Jeunes (12-25 ans) -50 % 4,00 €/mois**
- 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro⁽²⁵⁾ sans commission Caisse d'Épargne
- 10 paiements par mois hors zone euro⁽²⁵⁾ sans commission Caisse d'Épargne
- Retraits et paiements illimités⁽³⁶⁾ en zone euro⁽²⁵⁾
■ Formule 2 : Séjour⁽³⁵⁾ **Jeunes (12-25 ans) -50 % 16,00 €/mois**
- 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro⁽²⁵⁾ sans commission Caisse d'Épargne
- Paiements illimités⁽³⁶⁾⁽³⁷⁾ hors zone euro⁽²⁵⁾ sans commission Caisse d'Épargne
- Retraits et paiements illimités⁽³⁷⁾ en zone euro⁽²⁵⁾
- 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁸⁾

SERVICE DEPOPASS **29,00 €**

Mode de sécurisation de paiement par virement. Sous réserve de commercialisation.

³⁴⁾ Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

³⁵⁾ Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – Voyage ou de deux mois pour la formule 2 – Séjour. ³⁶⁾ Hors frais applicables par la banque étrangère. ³⁷⁾ Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte. ³⁸⁾ Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

➤ BOUQUET LIBERTÉ

C'est un socle de services essentiels⁽³⁹⁾ avec une carte au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

COTISATION MENSUELLE ⁽⁴⁰⁾	Visa Electron Sensea	Visa Classic ⁽⁴¹⁾ ou Visa Izicarte Classic ⁽⁴²⁾ à débit immédiat	Visa Classic ou Visa Izicarte Classic ⁽⁴²⁾ à débit différé	Visa Premier ou Visa Izicarte ⁽⁴²⁾ Premier à débit immédiat	Visa Premier ou Visa Izicarte ⁽⁴²⁾ Premier à débit différé	Visa Platinum ou Visa Izicarte ⁽⁴²⁾ Platinum	Visa Infinite	
Une carte au choix								
Tarif standard	9,00 €	9,00 €	8,50 €	15,00 €	14,00 €	21,00 €	30,00 €	
Tarif standard avec cryptogramme dynamique ⁽⁴³⁾			9,50 € ⁽⁴⁴⁾		15,00 € ⁽⁴⁴⁾	22,00 € ⁽⁴⁴⁾		
Tarifs jeunes (pour les mineurs, sous réserve de l'accord du ou des représentants légaux)								
12-17 ans	1,00 €	1,00 €						
18-21 ans	- 75 % de réduction, soit : ⁽⁴⁴⁾	2,25 €	2,25 €	2,12 €	3,75 €	3,50 €	5,25 €	7,50 €
22-25 ans	- 50 % de réduction, soit : ⁽⁴⁴⁾	4,50 €	4,50 €	4,25 €	7,50 €	7,00 €	10,50 €	15,00 €
Des services inclus dans le socle								
Compte de dépôt (simple ou joint)								
Frais de tenue de compte								
Relevé de compte numérique (ou papier)								
Une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance sur Compte formule Individuelle) ⁽⁴⁵⁾⁽⁴⁶⁾⁽⁴⁷⁾⁽⁴⁸⁾								
Une autorisation de découvert ⁽⁴⁸⁾								
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS...)								
Un service d'épargne automatique								
Chéquier ⁽⁴⁸⁾								
Des retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne ⁽⁴⁹⁾								

39) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, 3 retraits d'espèces hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne. 40) La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre). 41) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs. 42) Carte associée au crédit renouvelable de Natixis Financement. Sous réserve de l'acceptation de Natixis Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs. 43) Sous réserve de commercialisation (option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement hors Izicarte). 44) Réduction sur la cotisation standard hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement. 45) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notices d'informations. 46) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit +1,50 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté. 47) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux (se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre. 48) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Service à l'unité non commercialisé auprès des mineurs. 49) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels).

1 service 10 % de remise sur le prix à l'unité	2 services 15 % de remise sur le prix à l'unité	3 services 20 % de remise sur le prix à l'unité
SERVICES "DU QUOTIDIEN"		
		TARIF MENSUEL À L'UNITÉ
Retraits déplacés illimités par carte en zone euro		1,10 €
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Fin de commercialisation en 2017		1,10 €
Option Internationale - Formule 1 : Voyage ⁽⁵¹⁾		4,00 € Jeunes (12-25 ans) -50 %
Option Internationale - Formule 2 : Séjour ⁽⁵¹⁾		16,00 € Jeunes (12-25 ans) -50 %
Opérations courantes illimitées ⁽⁵⁰⁾		2,90 €
Exonération d'agios (franchise d'agios de 10 €/trimestre ⁽⁵⁰⁾)		1,60 €
Coffre-fort numérique ⁽⁵⁰⁾		1,20 €
AlertEcoreuil Formule Individuelle		2,50 €
AlertEcoreuil Formule Famille ⁽⁵⁰⁾		4,00 €
e-Carte Bleue ⁽⁵⁰⁾		1,60 €
SERVICES "ASSURANCES" ⁽⁵¹⁾⁽⁵²⁾		
		TARIF ANNUEL ⁽⁵³⁾ (hors frais de gestion)
Protection Juridique		81,44 €
Sécur'Média Individuelle Formule 1		39,60 €
Sécur'Média Individuelle Formule 2		81,60 €
Sécur'Média Famille Formule 1		58,60 €
Sécur'Média Famille Formule 2		112,60 €
Assurance sur Épargne		24,00 €

➤ **ENJOY**

Cette offre groupée de service est réservée aux clients de l'agence Enjoy. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance Enjoy et aux espaces Libre-Service Ecoreuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique*
- La tenue de compte
- Une carte bancaire Visa Classic à contrôle de solde,
- Un chéquier (sur demande)*
- L'abonnement à des services de banque à distance : Direct Ecoreuil Internet et Mobile*,
- Libre-Service Ecoreuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Épargne)*
- Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Épargne*
- 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque (hors réseau Caisse d'Épargne) située dans la zone euro
- L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass*
- L'abonnement au service Alert'Ecoreuil formule individuelle (produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS)
- Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne)*

*. Services gratuits à l'unité.

50) Service non commercialisé auprès des mineurs. 51) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs. 52) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Épargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information. 53) Tarifs (hors frais de gestion), en vigueur au 01/09/2017. Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Épargne. La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion. 54) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier. 55) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition, Satellis Assurance, sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations. 56) Arrêt de commercialisation. 57) Sous réserve de commercialisation.

- Les virements SEPA et prélèvements SEPA sur Internet*
- Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic :
 - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne*
 - la réédition/ réactivation du code confidentiel,
 - les frais d'opposition (blocage) de la carte*,
 - la re-fabrication de la carte avant échéance,
 - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte – sous réserve de commercialisation)

Cotisation à l'offre groupée Enjoy **2,00 €/mois soit 24,00 €/an**

* Services gratuits à l'unité

➤ OFFRES SATELLIS

FORFAIT SATELLIS AUTONOMIE / FORFAIT DE GESTION

(Offre réservée aux Tuteurs Familiaux dans le cadre de la gestion des revenus et des charges de la Personne Protégée sous mesure de protection)

Satellis Autonomie est une offre groupée de services⁽⁵⁴⁾ réservée aux personnes majeures protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement⁽⁵⁵⁾), le Service Opposition⁽⁵⁵⁾, Satellis Assurance⁽⁵⁵⁾, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale⁽⁵⁶⁾ ou de paiement international à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

COTISATION À L'OFFRE GROUPÉE DE SERVICES SATELLIS AUTONOMIE

avec Carte Equilibra sans code ⁽⁵⁷⁾	31,20 €/an soit 2,60 €/mois
avec Carte Equilibra Interbancaire ⁽⁵⁷⁾ ou carte Noméa ⁽⁵⁷⁾	35,40 €/an soit 2,95 €/mois
avec Carte Visa Electron Sensea	52,00 €/an soit 4,33 €/mois

Jeunes (18-25 ans) -50 %

SATELLIS ESSENTIEL/AVANTAGES, SATELLIS ESSENTIEL +/AVANTAGES + ET SATELLIS INTÉGRAL (Ces offres ne sont plus commercialisées)

COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES ⁽⁵⁸⁾	Satellis Essentiel/Avantages ⁽⁶¹⁾	Satellis Essentiel +/Avantages + ⁽⁶¹⁾	Satellis Intégral ⁽⁶¹⁾
Carte Visa Electron Sensea	120,00€/an soit 10,00€/mois	129,60€/an soit 10,80€/mois	
Carte Visa Classic ⁽⁵⁹⁾ ou Visa Classic Izicarte ⁽⁶⁰⁾ à débit immédiat	120,00€/an soit 10,00€/mois	129,60€/an soit 10,80€/mois	
Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽⁶⁰⁾ à débit différé	116,40€/an soit 9,70€/mois	126,00€/an soit 10,50€/mois	
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽⁶⁰⁾ à débit immédiat			195,60€/an soit 16,30€/mois
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽⁶⁰⁾ à débit différé			192,00€/an soit 16€/mois
Carte Visa Infinite ⁽⁶⁰⁾			372,00€/an soit 31,00€/mois

FUTÉO ET SOLUTION 16/17 (Ces offres ne sont plus commercialisées)

COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES	Futéo ⁽⁶¹⁾	Solution 16/17 ⁽⁶¹⁾
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/mois	1,00 €/mois
Carte Visa Classic à débit immédiat ⁽⁵⁹⁾	1,00 €/mois	1,00 €/mois

58) Demi-tarif pour le 18-25 ans. 59) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs. 60) Sous réserve de l'acceptation de Natixis Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs. 61) Ces offres ne sont plus commercialisées. 62) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance. 63) Coût de connexion selon votre opérateur. 64) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne.

➤ OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée⁽⁶²⁾ d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet⁽⁶³⁾, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), une carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

COTISATION À L'OFFRE GROUPEE DE SERVICES « COLOC' »	
Sans Carte de paiement	1,00 €/mois
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/carte/mois

➤ FORFAITS (Ces offres ne sont plus commercialisées)

- Forfait Satellis Jeune 12-15 ans et Compte Tribu 12-151,00 €/mois
- Forfait Satellis Jeune 16-17 ans1,00 €/mois
- Forfait Satellis Essentiel Tribu 18-25 ans4,60 €/mois
- Forfait Nomade, Forfait Liaison 1, Forfait Liaison 21,70 €/mois

➤ FORFAIT SCI PATRIMONIALE / FORFAIT SCI⁽⁵⁷⁾3,90 €/trimestre

L'offre SCI comprend des relevés de compte mensuels, une échelle d'intérêts (agios), un service chéquier, un découvert permanent⁽⁶⁴⁾, téléphone pro, Internet Pro, Relevé RMP Pro en ligne, mobile pro.⁽⁶³⁾

➤ OCF (Offre d'accompagnement de Clientèle en situation de Fragilité financière)⁽⁶⁵⁾

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
- Une carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Electron Sensea)
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte
- Quatre virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
- Deux chèques de banque par mois
- Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement
- Un système d'alertes sur le niveau du solde du compte
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du Code Monétaire et Financier
- Un changement d'adresse une fois par an

Cotisation à l'offre groupée OCF3,00 €/mois soit 36,00 €/an

➤ OFFRE PARCOURS CONFIANCE1,00 €/mois

Offre réservée aux personnes qui bénéficient d'un micro-crédit. Offre qui ne peut être ouverte que par les Chargés d'Études Parcours Confiance.

L'offre Parcours Confiance est une offre groupée de services qui vise à accompagner des clients vulnérables afin de les aider à retrouver une situation financière à la fois plus stable et plus équilibrée.

Cette offre comprend :

- Un compte de dépôt
- Un relevé de compte numérique (ou papier)
- Un chéquier⁽⁶⁶⁾
- Une offre assurance des moyens de paiement
- Des moyens de consultation à distance du solde de compte (internet, téléphone mobile, SMS...)
- Un découvert Parcours Confiance⁽⁶⁶⁾
- Une carte de paiement à autorisation systématique

65) Selon l'appréciation de l'établissement et conformément à l'article R312-4-3 du Code Monétaire et Financier.

66) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

DÉFINITION: Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

➤ COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **80,00 €**

Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière (OCF) et les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :

- Par opération **4,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **20,00 €**

DÉFINITION: Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

➤ OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais de saisie-attribution **105,00 € HT**
- Frais par avis à tiers détenteur **105,00 € HT**
- Frais par opposition à tiers détenteur **105,00 €**
- Frais autre saisie sur compte **105,00 €**
- Frais par opposition administrative (10 % du montant dû au Trésor Public)
..... **dans la limite de 101,00 € HT**

➤ INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
(maximum 1 par jour) **12,50 €**
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision
(maximum 1 par jour) **10,00 €**

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux..... **Gratuit**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire **Gratuit**
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte **38,00 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **54,00 €**

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - chèque inférieur ou égal à 50 € **22,00 €/rejet⁽⁶⁷⁾**
 - chèque supérieur à 50 € **42,00 €/rejet⁽⁶⁷⁾**
- frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €**

67) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

- Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :
 - Les frais de dossier
 - Les frais de rejet de chèque
 - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
 - Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire
 - Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
 - La déclaration BDF (Banque de France)
 - Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
 - Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
 - Les frais de blocage de provision pour régularisation
 - Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

REJET DE PRÉLÈVEMENT

DÉFINITION: Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

- Frais de rejet de prélèvement, TIPSEPA et télé règlement pour défaut de provision
 - prélèvement inférieur à 20 € **montant de l'opération**
 - prélèvement supérieur ou égal à 20 € **12,00 €/rejet⁽⁶⁸⁾**

Frais dans la limite d'un plafond mensuel de 400,00 €

Pour les détenteurs des "Services Bancaires de Base" et de l'OCF, une remise tarifaire de 50 % est appliquée sur le tarif standard avec un plafond de tarification des 3 premières opérations par mois.

REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision **Gratuit**
 - Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **Gratuit**
- Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.
- Frais par virement occasionnel incomplet
(coordonnées bancaires absentes ou incorrectes) **15,00 €**

DÉFINITION: Coordonnées bancaires

RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

➤ FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, 1^{re} et 2^{ème} relances **12,50 €**
- Courrier de mise en demeure **22,80 €**
- Commission d'ouverture dossier recouvrement amiable (pré-contentieux) **39,00 €**
- Commission d'ouverture dossier contentieux **87,00 €**
- Mise en place de plan d'apurement **35,50 €**

68) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

➤ DÉCOUVERTS⁽⁶⁹⁾

Autorisation de découvert⁽⁷⁰⁾⁽⁷¹⁾ permanente	Nous consulter⁽⁷²⁾
- inférieure ou égale à 3 000 €	15,15 %⁽⁷³⁾
- supérieure à 3 000 € et inférieure ou égale à 6 000 €	11,92 %⁽⁷³⁾
- supérieure à 6 000 €	5,91 %⁽⁷³⁾

■ Frais de gestion (hors offre groupée)	Jeunes (18-25 ans) -50 % 16,00 €/an
---	--

Autorisation de découvert⁽⁷⁰⁾⁽⁷¹⁾ ponctuelle	Nous consulter
--	-----------------------

■ Frais de gestion	19,00 €
--------------------------	----------------

Découvert non autorisé	Taux de l'usure⁽⁷²⁾
-------------------------------------	---------------------------------------

Dépassement non autorisé du solde du compte ou du découvert convenu.

Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs	3,50 €/trimestre
---	-------------------------

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous types de découvert d'un montant inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service franchise d'agios a été souscrit.

DÉFINITION: Intérêts débiteurs (Agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

➤ CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽⁷⁴⁾⁽⁷⁵⁾

CRÉDIT RENOUVELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement⁽⁷⁶⁾ qui en fixe les conditions tarifaires disponibles auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

PRÊTS PERSONNELS

Crédit inférieur à 75 000 €

• Frais de dossier (% du montant emprunté)	1 %, minimum 75,00 €
--	-----------------------------

Crédit supérieur ou égal à 75 000 €

• Frais de dossier (% du montant emprunté)	1 %, minimum 159,00 €
--	------------------------------

Crédit Étudiant, Crédit "Permis à un Euro Par Jour"

Crédits Jeunes Actifs, Crédits Apprentis

• Frais de dossier	Jeunes (18-28 ans) Gratuit
--------------------------	-----------------------------------

➤ PRESTATIONS DIVERSES⁽⁷⁷⁾

■ Réédition de tableau d'amortissement	Gratuit
■ Mainlevée hypothécaire/autres garanties ⁽⁷⁸⁾	89,00 €
■ Information annuelle aux cautions	Gratuit
■ Intérêts de retard sur échéance de prêt.....	Voir conditions générales du produit

69) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. 70) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs. 71) Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément aux articles R. 314-1 et suivants du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée. Le TAEG réellement appliqué aux conditions d'utilisation de votre découvert est indiqué sur votre relevé de compte. 72) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics, sous réserve des évolutions réglementaires ultérieures. Taux d'usure disponibles en agence. 73) Taux débiteur indicatif en vigueur au 3^{ème} trimestre 2017. 74) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. 75) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation. 76) Natixis Financement - SA au capital de 73 801 950 € - Siège social: 30 avenue Pierre Mendès France 75013 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias (www.orias.fr) sous le numéro 07022393. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris cedex 13. 77) Hors cas de défaillance de l'emprunteur. 78) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

➤ CRÉDITS IMMOBILIERS⁽⁷⁹⁾

FRAIS DE DOSSIER (% DU MONTANT EMPRUNTÉ) **1 %, minimum 300,00 €**

PRÊTS RÉGLEMENTÉS (% DU MONTANT EMPRUNTÉ)

	Prêt Epargne Logement Prêt à taux 0 % Eco prêt à 0 %	Prêt Conventionné / Prêt à l'Accession Sociale	Prêt FSH / SICAE ⁽⁷⁸⁾
Frais de dossier	Gratuit	1,0 %	1,0 %
Minimum		228,00 €	
Maximum		500,00 €	66,00 €

ASSURANCES

- Assurance des emprunteurs⁽⁸¹⁾ **Nous consulter**
- Garantie Revente et Services Résidence Principale⁽⁸²⁾⁽⁸³⁾
 - un seul prélèvement sur 5 ans **185,00 €/5 ans⁽⁸³⁾**
 - ou un prélèvement annuel pendant 5 ans **37,00 €/an⁽⁸³⁾**
- Garantie Revente et Service Vectimo⁽⁸²⁾⁽⁸³⁾⁽⁸⁴⁾ **72,00 €/an pendant 9 ans**

PRESTATIONS DIVERSES

- Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif
 - pour les offres souscrites avant le 01/07/2016 **26,00 €**
 - pour les offres souscrites à compter du 01/07/2016 **Gratuit**
- Simulation de décompte de remboursement anticipé suivi d'un remboursement effectif **Gratuit**
- Duplicata de tableau d'amortissement et justificatif d'intérêts payés **26,00 €**
- Attestation de prêt soldé **29,00 €**
- Frais de mainlevée (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire...) ⁽⁷⁸⁾ **100,00 €**
- Autre frais de mainlevée et droits de radiation⁽⁷⁸⁾ **Frais réels**
- Information annuelle aux cautions (par prêt)⁽⁷⁸⁾
 - clients particuliers **Gratuit**
- Frais d'avenant : réaménagement de taux, durée de la phase d'amortissement ou changement de produit⁽⁷⁸⁾ **3 % du capital restant dû**
 - minimum **331,00 €**
- Frais d'avenant autres motifs (hors substitution assurance emprunteur)⁽⁸⁰⁾ **1,00 %**
 - minimum **200,00 €**
- Modification simple (arbitrage de nantissement interne, phase de différé, avenant d'assurance) **62,00 €**
- Indemnité de remboursement anticipé⁽⁸⁵⁾ **1 semestre d'intérêts**
 - au taux moyen du prêt (maxi 3 % du capital restant dû)
- Modification de compte de prélèvement **26,00 €**
- Modification date de prélèvement (hors intérêts intercalaires) **62,00 €**
- Duplicata d'un contrat de prêt **34,50 €**
- Nantissement de compte d'épargne de titres financiers ou d'assurance vie (par acte)⁽⁸⁶⁾
 - produits Caisse d'Epargne **199,00 €**
 - produits hors Caisse d'Epargne **433,00 €**
- Nantissement de parts de SCI/SCP⁽⁸⁶⁾ **772,00 €**
- Nantissement de parts hors sociétés civiles⁽⁸⁶⁾ **520,00 €**
- Caution bancaire **Nous consulter**
- Frais d'expertise immobilière, avis de valeur **Nous consulter**
- Frais de report d'échéance **62,00 €**
- Délivrance d'intérêts acquis avec envoi en recommandé sur demande du client **19,00 €**
- Intérêts de retard sur échéance de prêt **Voir conditions générales du produit**

79) Accessible à partir de 18 ans. Sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Epargne, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant de l'article L.313-1 du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées. 80) Sous réserve de commercialisation. 81) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. 82) Garantie Revente et Services Résidence Principale et Garantie Revente et Service Vectimo sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notices d'informations. 83) Tarif en vigueur au 01/09/2017. 84) Arrêt de commercialisation. 85) Sous réserve des dispositions de l'article L313-48 du code de la consommation. 86) Sont exclus les frais légaux variants en fonction du montant du financement et restant à la charge du client. 87) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Epargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais, il convient pour le Client de se reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

➤ ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- Mensuel **1,50 €/an**
- Trimestriel, semestriel ou annuel **Gratuit**
- Par relevé supplémentaire **1,50 €**

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accreditif **Gratuit**

DÉFINITION : Accreditif

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

- Retrait avec accreditif⁽⁸⁷⁾ **Gratuit**

TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert CEL/PEL/PEP vers une autre banque **109,50 €**
- Transfert de PERP de moins de 10 ans vers une autre banque **5% de la valeur du PERP transféré**
- Transfert de PERP de plus de 10 ans vers une autre banque **Gratuit**

AUTRES SERVICES

- Ouverture/clôture **Gratuit**
- Délai d'indisponibilité sur remise de chèque sur compte d'épargne **10 jours ouvrés**
- Émission d'un chèque de banque sur Livret⁽⁸⁸⁾ **14,40 €**
- Émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret⁽⁸⁸⁾ **3,75 €**
- Frais de tenue de Compte Sur Livret inactif⁽⁸⁹⁾ **30,00 €**

(Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)

➤ PLACEMENTS FINANCIERS

DROITS DE GARDE SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA-PME

À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

Titres hors Groupe

- Commission⁽⁹⁰⁾ proportionnelle⁽⁹¹⁾ **0,26 %**
- minimum **40,50 €/an**
- Commission⁽⁹⁰⁾ fixe par ligne (en + de la commission⁽⁹⁰⁾ proportionnelle⁽⁹¹⁾) **4,40 €**
- maximum de perception **300,00 €/an**

Titres du Groupe **Jeunes (0-25 ans) -50 % 33,00 €**

- Droit de garde emprunts Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Comptes sans position au 31/12 de l'année écoulée **26,50 €**

88) Gratuit dans le cadre du Livret A. 89) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Écureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est déduit dans la limite du plafond réglementaire. 90) Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2018). 91) Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année, calculé par tranche, en fonction du barème présent dans le prospectus du titre concerné.

ORDRES DE BOURSE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA-PME

	En agence	Par téléphone Direct Ecureuil téléconseiller	Par internet
Minimum de perception	18,70 €	14,30 €	8,00 €
Taux de courtage	1,45 %	1,33 %	0,40 %
Commission fixe par ligne	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Ordre non exécuté	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Ordre annulé	11,50 €	11,50 €	Gratuit

- Opérations sur valeurs étrangères.....**Nous consulter**
- Frais sur ordre d'achat ou de vente de valeurs non cotées.....
1 % du montant de l'opération, mini : 50,00 € maxi : 500,00 €

Service Règlement Différé (SRD)

- Conditions en vigueur dans le cadre de l'offre spécifique "Compte Bourse Actif"

OPÉRATIONS SUR ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS (OPC)

Souscriptions

- Souscription OPC réseau Caisse d'Epargne**Nous consulter**
- Souscription OPC autres banques.....**37€ + frais d'émetteur**

Rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Epargne hors Fonds Commun de Placement (FCP) garanti ou à promesse**Gratuit**
- Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse**Nous consulter**

LES AUTRES OPÉRATIONS

- Édition de l'imprimé fiscal unique**Gratuit**
- Duplicata de l'imprimé fiscal unique**33,00 €**
- Relevé ISF**43,40 €**
- Relevé du portefeuille**Gratuit**

LES AUTRES SERVICES

- Bourse Esprit Ecureuil
 - Service Abonnement**Gratuit**
 - Service "Prise de bénéfices"**10,00 €/an**
 - Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil⁽⁹²⁾⁽⁹³⁾**7,00 €/an**
 - Cotisation forfaitaire annuelle**12,00 €/an**
- Transfert PEA/PEA-PME/Compte-titres ordinaire vers une autre banque
0,30 % du portefeuille avec mini de 122,00 €
- Transfert vers un autre établissement du réseau Caisse d'Epargne**Gratuit**
- Frais de tenue et gestion de compte titres inactif**Droits de garde⁽⁹⁴⁾**
(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)
- Clôture de compte-titres ou PEA (hors transfert et successions).....**53,50 €**
- Frais de recherche sur titres (hors comptes inactifs)
 - Standard moins de 5 ans.....**87,00 €**
 - Standard supérieur à 5 ans.....**178,20 €**
 - Autres recherches.....**Nous consulter**
- Frais attestations retenues à la source titres allemands**Nous consulter**
- Évaluation d'actifs (hors succession), attestation et certificat divers/
duplicata d'assurance vie**57,20 €**

➤ PARTS SOCIALES

GESTION DE LA SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES**Gratuit**

➤ SERVICES DE GESTION PRIVÉE

- Étude "SCAN Patrimoine" thématique**152,00 €**
- Étude "SCAN Patrimoine" globale**455,00 €**
- Étude spécifique.....**Sur devis**

⁹²⁾ Assurance Moins Values Bourse "Esprit Ecureuil" est un contrat BPCE Assurance, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales et notices d'informations. ⁹³⁾ Tarif en vigueur au 01/09/2017. ⁹⁴⁾ Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

➤ ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

■ Complémentaire Santé ⁽⁹⁵⁾	Nous consulter
■ Garanties des Accidents de la Vie ⁽⁹⁵⁾	Nous consulter
■ Garantie Obsèques ⁽⁹⁶⁾	Nous consulter
■ Prévoyance Décès ⁽⁹⁶⁾	Nous consulter
■ Dépendance ⁽⁹⁷⁾	Nous consulter

➤ ASSURANCES POUR VOS BIENS

■ Automobile ⁽⁹⁵⁾	Nous consulter
■ Habitation ⁽⁹⁵⁾	Nous consulter
■ Télésurveillance ⁽⁹⁸⁾	Nous consulter
■ Appareils multimédia portables	
- Sécur'Média Individuelle ⁽⁹⁵⁾⁽⁹⁹⁾	
- formule 1	42,60 €/an dont 3,00 € de frais de gestion
- formule 2	84,60 €/an dont 3,00 € de frais de gestion
- Sécur'Média Famille ⁽⁹⁵⁾⁽⁹⁹⁾⁽¹⁰⁰⁾	
- formule 1	61,60 €/an dont 3,00 € de frais de gestion
- formule 2	115,60 €/an dont 3,00 € de frais de gestion
- Assurance Mobile ⁽⁹⁵⁾⁽⁹⁹⁾⁽¹⁰¹⁾	32,59 €/an
- avec mensualisation de la prime	35,60 €/an (2,97 €/mois)

➤ ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

■ Protection Juridique ⁽⁹⁹⁾⁽¹⁰²⁾	85,44 €/an dont 4,00 € de frais de gestion
Pour l'ancienne offre ⁽⁹⁹⁾⁽¹⁰¹⁾ souscrite avant le 24/03/2014	74,10 €/an dont 4,00 € de frais de gestion
■ Assurance sur Épargne ⁽⁹⁹⁾⁽¹⁰²⁾	27,00 €/an dont 3,00 € de frais de gestion
Pour l'ancienne offre ⁽⁹⁹⁾⁽¹⁰¹⁾ souscrite avant le 22/11/2010	24,00 €/an
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	
- Assurance sur Compte ⁽⁹⁹⁾⁽¹⁰²⁾	
- formule Individuelle	36,00 €/an
- formule Famille ⁽¹⁰⁰⁾	57,60 €/an
- Assurance Moyens de paiement ⁽⁹⁹⁾⁽¹⁰²⁾	18,30 €/an
- Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA ⁽⁹⁹⁾⁽¹⁰²⁾	13,20 €/an
■ Service Opposition ⁽⁹⁹⁾⁽¹⁰²⁾	22,00 €/an
■ Satellis Assurance ⁽⁹⁹⁾⁽¹⁰²⁾	15,70 €/an

DÉFINITION: Assurance sur Compte

Elle protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol es papiers d'identité et vol des clés.

95) Garantie Santé, Garanties des Accidents de la Vie, Assurance Auto, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notices d'informations. 96) SECUR' Obsèques, SECUR' Urgence et SECUR' Famille sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des assurances. 97) Ecoureuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des assurances. 98) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Epargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3. S.A.S.U. au capital de 1300000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18-20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com 99) Tarif en vigueur au 01/09/2017. 100) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre. 101) Arrêt de commercialisation. 102) Protection Juridique, Assurance sur Epargne, Assurance sur Compte, Assurance Moyens de paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA, Service opposition et Satellis Assurance sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notices d'informations.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

➤ FRAIS DE SUCCESSION

■ Frais d'ouverture du dossier de succession	
- en % des actifs successoraux.....	1,00 %
- minimum de perception.....	55,00 €
- maximum de perception	659,00 €
■ Frais de règlement du dossier de succession	
- date d'ouverture de la succession ≤ 1 an	50,00 €
- date d'ouverture de la succession > 1 an et ≤ 2 ans	82,00 €
- date d'ouverture de la succession > 2 ans	164,00 €
■ Frais de recherche Héritiers	
(Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.)	
.....	Frais réels

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

➤ CHANGE MANUEL

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

- Commission de change Selon cours
- Minimum de perception 4,70 €

➤ VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

- En euros :
 - commission proportionnelle 0,10 % (mini 17,00 €)
- En devises : (commissions par transaction et cumulatives)
 - commission proportionnelle 0,10 % (mini 17,00 €)
 - commission de change 0,10 % (mini 16,00 €)
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées) 15,00 €
- Frais du correspondant 18,00 €/transfert
- Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc⁽¹⁰³⁾ (virement en euros et dont le montant est < 150 000 €) 5,00 €

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en € hors zone SEPA, en devises (quel que soit le pays)

- Frais par virement 0,10 % (mini 16,00 €)
- Commission de change 0,10 % (mini 16,00 €)

➤ CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

- En euros :
 - commission de service 0,10 % (mini 17,00 €)
- En devises : (commissions par transaction et cumulatives)
 - commission de service 0,10 % (mini 17,00 €)
 - commission de change 0,10 % (mini 17,00 €)

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER⁽¹⁰⁴⁾

- En euros :
 - commission de service 0,10 % (mini 17,00 €)
- En devises :
 - commission de service 0,10 % (mini 17,00 €)
 - commission de change 0,10 % (mini 16,00 €)
- Impayé sur chèque étranger 65,00 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque en devises 14,40 €
- Forfait Compte de dépôts en devise 43,50 €/an
- Paiement d'un chèque présenté par une banque étrangère 17,00 €/chèque

➤ CARTES

Se reporter au point 3 "Vos moyens et opérations de paiement", pour les paiements et retraits en euro et en devises.

NUMÉROS UTILES

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

103) Sous réserve de commercialisation. 104) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en "Crédit Après Encaissement" : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne.

11 TARIFICATION SPECIFIQUE AGENCE ENJOY

La réalisation de ces opérations sensibles à distance nécessitent un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller afin de garantir la sécurité.

➤ OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

TENUE DE COMPTE

■ Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN

Opération effectuée par un téléconseiller5,00 €

➤ VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

VIREMENTS SEPA

Frais par virement vers une autre banque

- Frais par virement occasionnel vers une autre banque
Opération effectuée par un téléconseiller5,00 €

Autres opérations

- Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement
Opération effectuée par un téléconseiller5,00 €

PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

Émission de prélèvement pour alimenter un compte Caisse d'Épargne à partir d'un compte détenu dans un autre établissement

- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis
Opération effectuée par un téléconseiller5,00 €

12 RÉSOUDRE UN LITIGE

➤ VOTRE AGENCE EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INFORMER OU PRENDRE EN COMPTE UNE RÉCLAMATION.

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle. En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

PAR ÉCRIT

Caisse d'Épargne Hauts de France
Service Relations Clientèle

8 rue Vadé
80064 Amiens Cedex 9

PAR TÉLÉPHONE : 09 69 36 27 38⁽²⁾

PAR INTERNET

www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾

Rubrique Contacts

Votre Caisse d'Épargne

www.macaissedepargnehautsdefrancemerepond.fr⁽¹⁾

service.client@hdf.caisse-epargne.fr⁽¹⁾

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables, toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délais, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai qui, sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation). Concernant les réclamations liées aux services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

➤ MÉDIATEUR DE LA CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS-DE-FRANCE

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Réclamations Clients, vous pouvez saisir le Médiateur de la Caisse d'Épargne dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'application tel que défini dans la Charte de Médiation (disponible auprès de votre agence ou sur le site www.caisse-epargne.fr).⁽¹⁾

EN ÉCRIVANT PAR COURRIER À :

Le Médiateur de la Caisse d'Épargne - CS 10011 - 59777 Euralille

OU DIRECTEMENT SUR SON SITE INTERNET :

<https://www.sitedumediateur.fr/caisse-epargne/hauts-de-france/>⁽¹⁾

Pour en savoir plus : consulter le site du médiateur auprès de la Caisse d'Épargne Hauts de France.

www.caisse-epargne.fr/hautsdefrance/charte-mediation⁽¹⁾ ou celui de la médiation de la consommation : www.economie.gouv.fr/mediation-conso⁽¹⁾

➤ MÉDIATEUR DE L'AMF⁽³⁾

Dans le cas d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels qu'actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La saisine du Médiateur de l'AMF peut se faire gratuitement soit par voie postale à l'adresse suivante : **Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02**, soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : **www.amf-france.org**. La charte de la Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.⁽³⁾

En cas de souscription par Internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>⁽¹⁾

➤ MÉDIATION DE L'ASSURANCE

Si toutes les voies de recours en matière d'assurances ont été épuisées, vous avez la possibilité de contacter le Médiateur de l'Assurance à l'adresse suivante :

La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris cedex 09

1) Coûts selon fournisseur d'accès Internet. 2) Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur téléphonique. 3) Cf. article L.621-19 al.1 extrait du COMOFI et charte de la Médiation de l'AMF disponible sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org, coût selon fournisseur d'accès Internet.



CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 766 156 000 € - Siège social : 135 Pont de Flandres, 59777 Euralille - 383 000 692 RCS Lille Métropole - Code NAF 6419 Z - N°TVA intracommunautaire FR34383000692 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 008 031 - Titulaire de la carte professionnelle "Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs" n° CPI 8001 2016 000 009 207 délivrée par la CCI Grand Lille, garantie financière : CEGC, 16 rue Hoche, Tour Kupka B, TSA 39999, 92919 La Défense Cedex.



garance • 06 74 61 49 63 • 10/17 • Crédit photos: Getty, photos retouchées.